



ETUDE DE PERENNISATION DES FERMES EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE 2021-2022

RESULTATS ENQUETE PHASES 1 & 2
21 DECEMBRE 2022

Des nouveaux bios confiants dans un avenir incertain

Très majoritairement convaincus de rester en bio à l'avenir, les agriculteurs récemment convertis sont malgré tout conscients des risques pour l'avenir de leur filière. Face aux questionnements qu'ils peuvent rencontrer après quelques années seulement en AB, ils pourront bénéficier d'un diagnostic par les conseillers des chambres d'agriculture.

Quelle est la situation des agriculteurs récemment engagés en bio ?

Depuis 2015, les surfaces engagées en agriculture biologique ont plus que doublé. A l'échelle de l'exploitation, ce sont les modes de production qui sont repensés en lien avec la réglementation. Et à l'échelle des filières, il s'agit de se préparer à recevoir et commercialiser les produits en conversion et les futurs volumes de produits bios. Par rapport à leur projet initial de conversion, les agriculteurs ne peuvent plus compter sur les aides au maintien et doivent s'adapter à l'évolution du cahier des charges bio avec la mise en place de la nouvelle réglementation européenne au 1^{er} janvier 2022.

Dans ce contexte mouvant, comment les agriculteurs vivent leur passage en bio ? C'est la question à laquelle les chambres d'agriculture du Grand Est se sont intéressées. Les difficultés et les opportunités de ces agriculteurs sont identifiées dans l'étude de pérennisation. Cette dernière se déroule sur 2021-2022-2023 avec 3 phases:



ENQUETE auprès des **1200** agriculteurs engagés en AB entre 2016 et 2019



DIAGNOSTIC INDIVIDUEL
en ferme

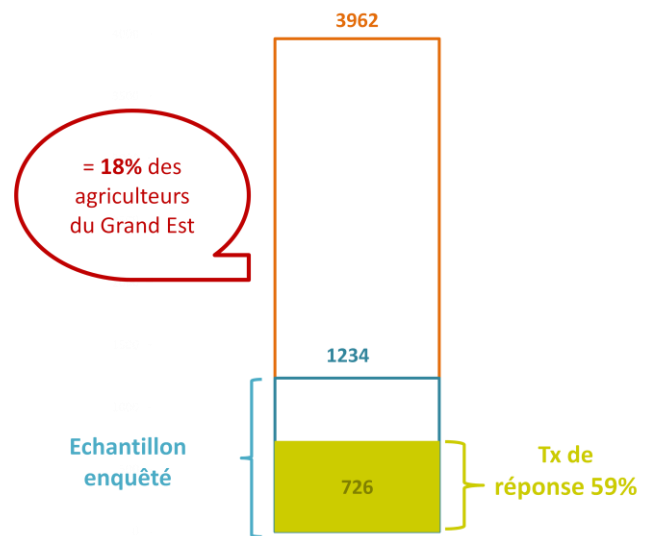


REFLEXION sur le développement des
FILIERES

L'enquête a démarré au printemps 2021 avec des étudiants de l'ENSAIA. Ils ont interrogé 510 agri-viticulteurs engagés en 2016 et 2017.

Puis début 2022, des étudiants de l'IUT Nancy-Brabois ont mené des enquêtes en ligne et par téléphone auprès de 820 agri-viticulteurs.

Complété par les enquêtes des conseillers des chambres, le nombre de réponses est de **726 agri-viticulteurs** ce qui correspond à un très bon **taux de réponse de 59%**.



Pour remettre à l'échelle de l'AB du GE, ces 726 réponses représentent :

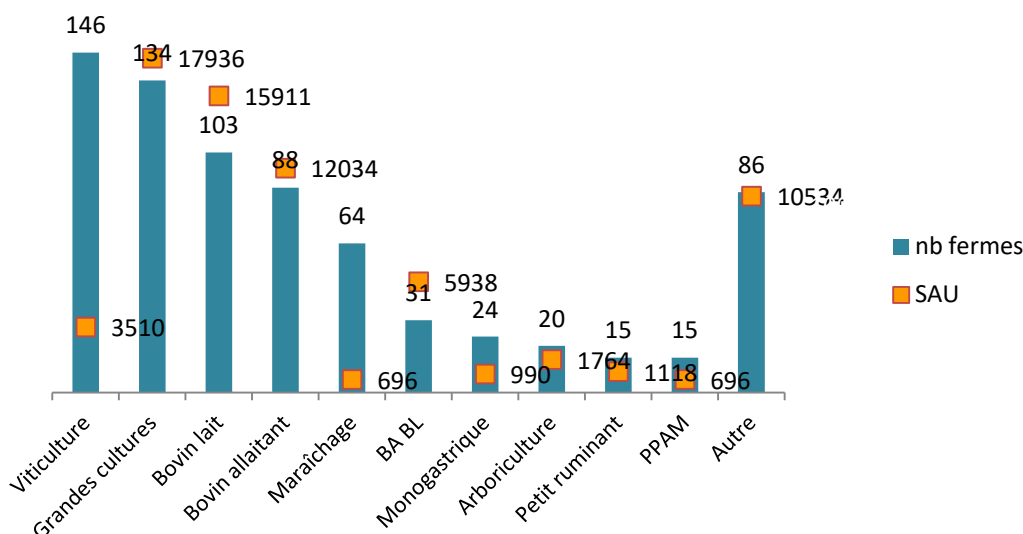
- 18% des agri-viticulteurs du Grand Est
- 71 100 ha de SAU, soit 30% des surfaces engagées en AB sur le Grand Est

Sur les 726, 188 fermes ont des parcelles en zone de captage et leurs fermes représentent une SAU de 28 200 ha.

Des fermes majoritairement en élevage bovin

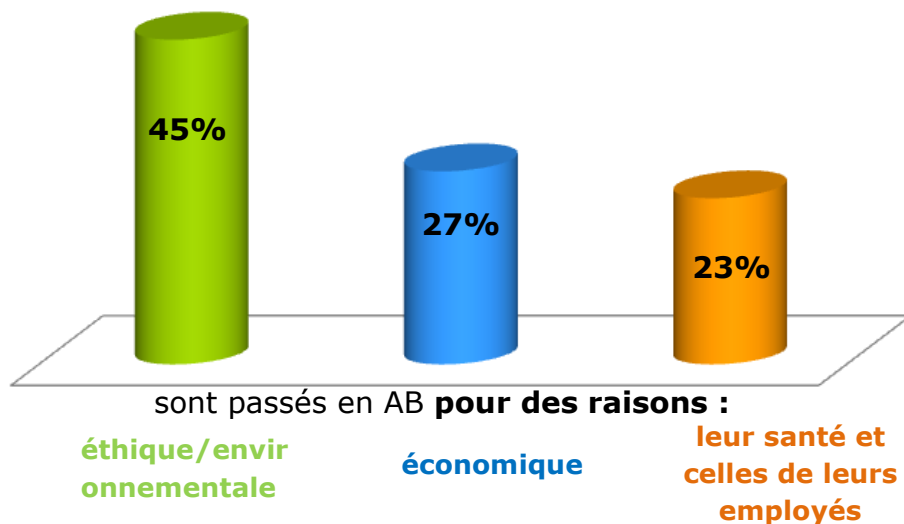
40% des fermes enquêtées ont un élevage bovin en AB, 20% sont viticulteurs et 18% sont céréaliers sans élevage. Viennent ensuite les maraîchers (9%). Les 13% restant sont très diversifiés avec dans l'ordre : arboriculture, poules pondeuses, ovin allaitant, PPAM, apiculture, caprin, porc, volailles de chair.

Nombre de fermes et surface SAU par catégorie de production :



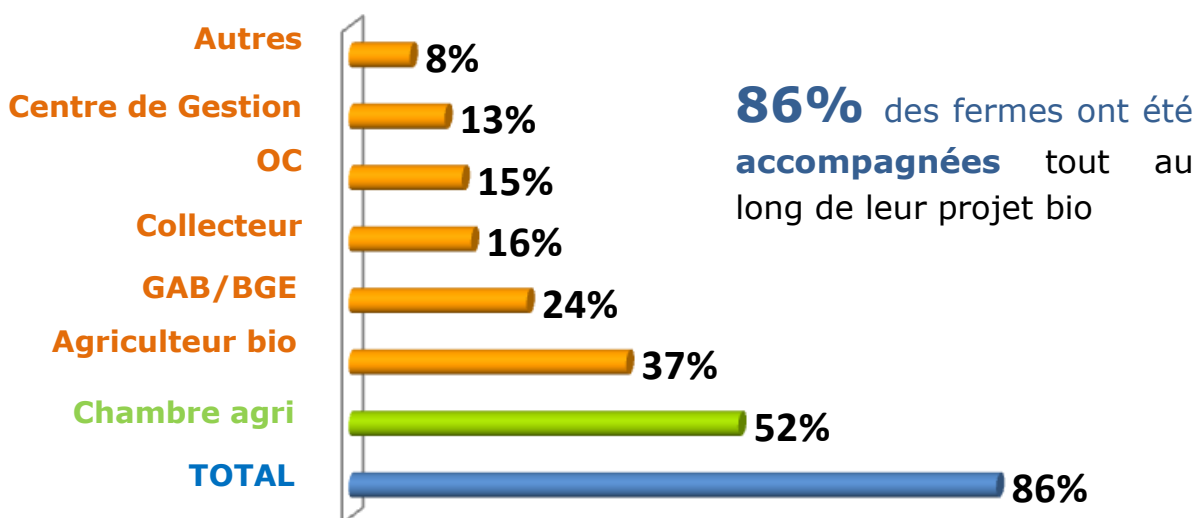
Ils sont passés en AB pour des raisons éthique et environnementale

45% ont cité la motivation éthique et environnementale. Vient ensuite l'enjeu économique pour 27%, puis leur santé ou celle de leurs employés (23%). Puis l'incitation familiale, la pression sociétale et la stabilité des filières arrivent après.



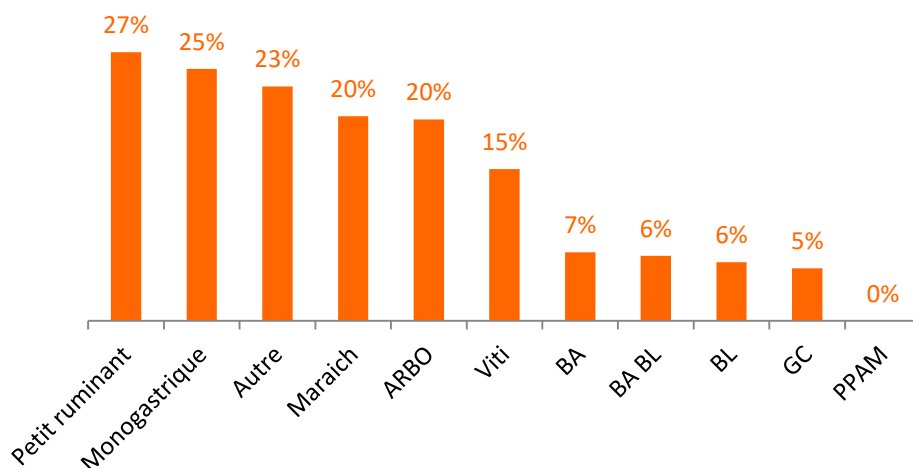
La Chambre d'Agriculture accompagne la majorité des agriculteurs

86% des enquêtés sont accompagnés dans leur projet bio et 52% le sont par les Chambres d'Agriculture. Ils s'appuient ensuite sur l'expérience des autres agriculteurs bios (37%). Enfin, ils font appel au réseau Bio en Grand Est/GAB (24%), à leurs collecteurs (16%), à leurs contrôleurs bios (15%), au centre de gestion (13%) ou chez d'autres intervenants (8%).

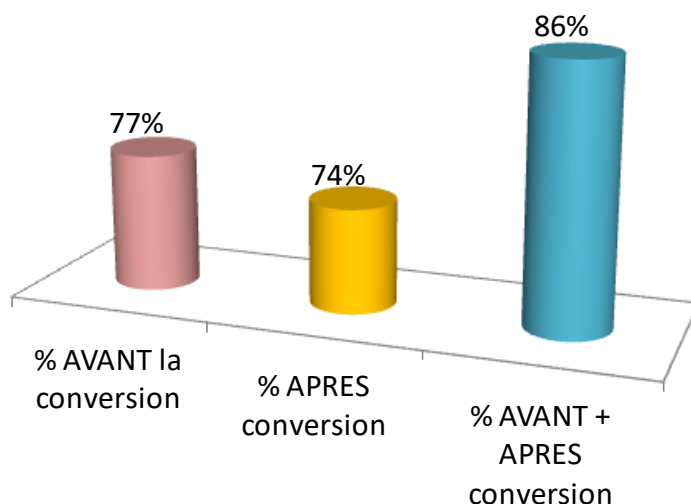


Finalement, aujourd'hui, ils ne sont que 14% à ne pas avoir bénéficié d'accompagnement, essentiellement en petits ruminants, monogastriques, arboriculture, maraîchage et viticulture.

% agriculteurs non accompagnés par OTEX



Si on fait un focus sur la phase préalable à la conversion, 77% des fermes avaient fait appel à un accompagnement pour réfléchir au projet de passage en AB. Certains agriculteurs ont bénéficié d'un accompagnement avant conversion mais pas après ou inversement.

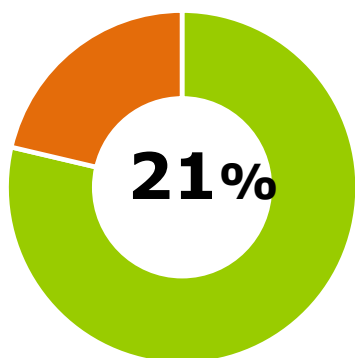
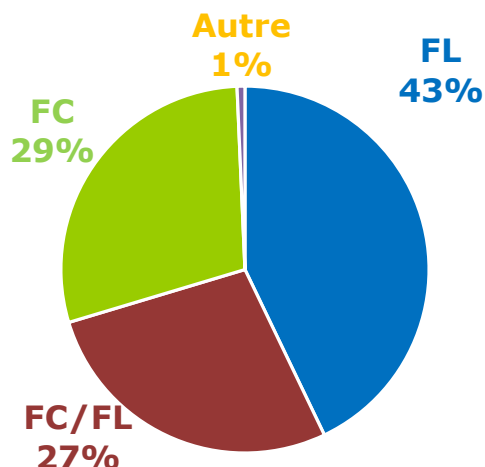


Globalement, parmi les agriculteurs qui ont été accompagnés, 95% sont satisfaits de cet accompagnement. Les 5% restant estiment que le conseil n'est pas adapté, trop cher ou pas assez pointu.

La vente en filière courte est très représentée

La majorité (56%) pratique la commercialisation en filière courte (vente directe ou circuit court). 29% ne fonctionne qu'en filière courte, principalement en maraichage (86% d'entre eux).

A l'inverse, les éleveurs bovins et les céréaliers sont plus souvent en filière longue (64%). Les viticulteurs travaillent pour la plupart sur les 2 modes de vente.



vend des produits bios en non bio

Certains produits certifiés bios ne sont pas vendus dans la filière ; c'est le cas pour 21% des fermes interrogées. La majorité concerne les **broutards et veaux laitiers** qui repartent généralement en conventionnel, faute d'engraisés en AB.

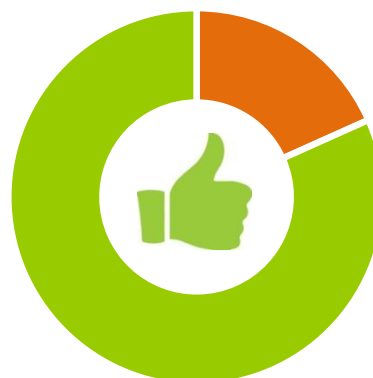
La filière des **agneaux** ressort également problématique. Sur les 35 éleveurs en ovin allaitant, 12 sont en filière courte, 8 en filière longue et 15 ont les 2 formes de commercialisation. 7 ont fait le choix de ne pas engager leur atelier ovin en AB car ils craignent un manque de rentabilité et estiment que la filière n'est pas assez organisée et sécurisée. 5 ne valorisent pas tous leurs agneaux en AB.

Des agriculteurs satisfaits de leur choix malgré des difficultés

82% sont tout à fait satisfaits d'être passés en bio.

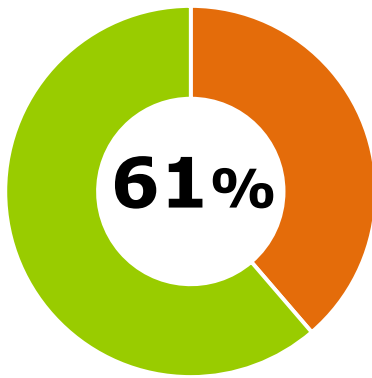
Parmi les insatisfaits, 30% se plaignent d'un **problème de débouché et de prix**, essentiellement chez des céréaliers et éleveurs laitiers. Les autres raisons d'insatisfaction les plus citées sont :

- règlement trop contraignant et changeant chez viticulteurs et éleveurs allaitants,
- manque de rentabilité chez les céréaliers,
- problème technique chez les viticulteurs



82% sont **tout à fait satisfaits** de leur choix de passage en AB

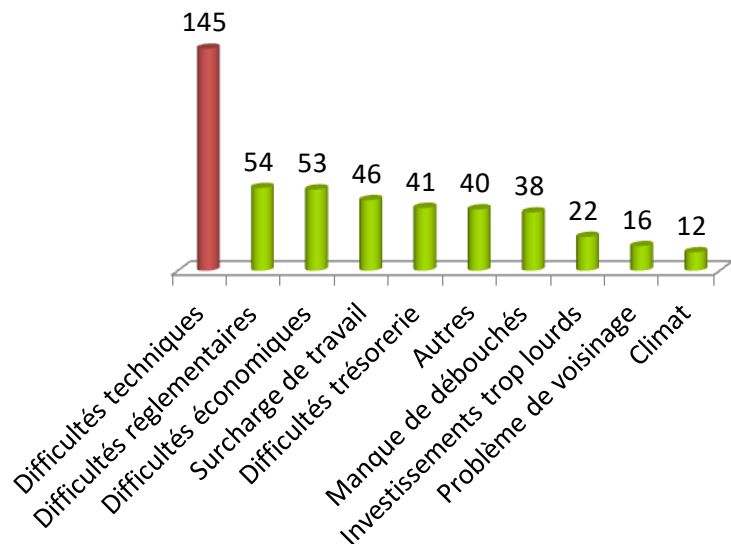
Le manque d'accompagnement n'est pas avancé comme une raison d'insatisfaction (uniquement 2% des agriculteurs insatisfaits le citent).



expriment **ne pas**
avoir de difficultés

Ceux qui affirment rencontrer des difficultés suite au passage en AB sont plus fréquents en **viticulture, arboriculture, monogastrique, grandes cultures et petit ruminant**.

Ces difficultés sont essentiellement d'ordre **technique**.

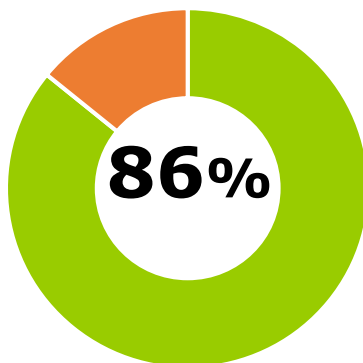


En grandes cultures et arboriculture, ces difficultés expliquent des cas de mixité temporaire, le temps de « se faire la main ».

La mixité : 22% des fermes engagées partiellement en AB

Les fermes qui sont partiellement engagées en AB le sont plutôt sur les productions végétales que sur les ateliers d'élevage. Les **157 fermes mixtes** sur les surfaces (**22%** de l'échantillon) sont en moyenne à **52% de leur surface** en AB.

Pour l'élevage, les ateliers majoritairement en conventionnel sont les **monogastriques** (porc, poules pondeuses, volailles de chair).

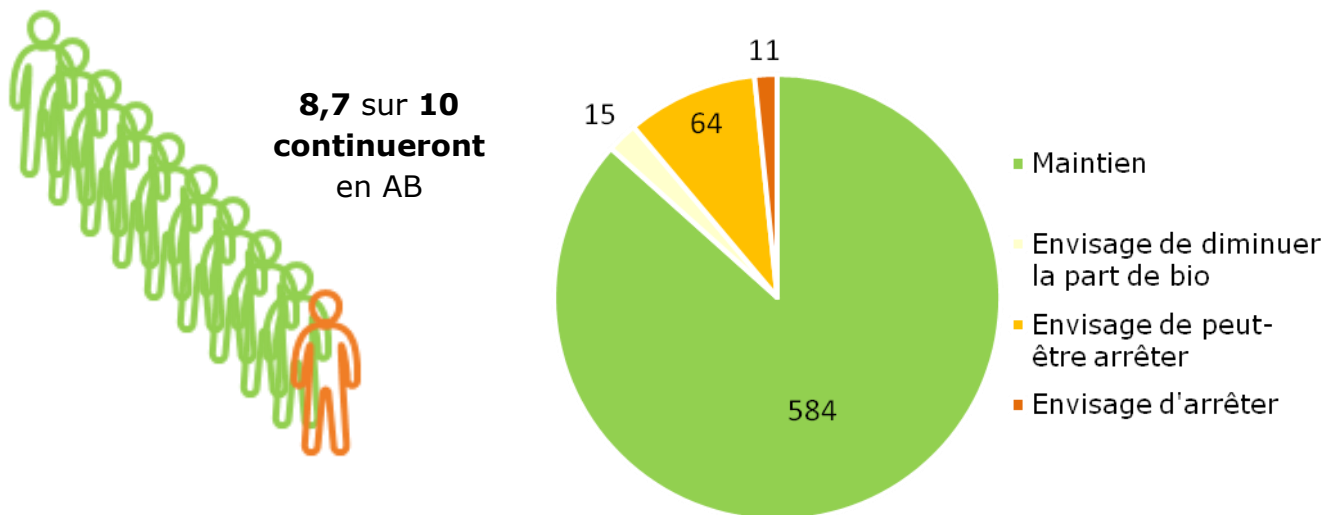


des surfaces de l'échantillon total sont **en AB**
et
52% des fermes mixtes passeraient en AB à terme

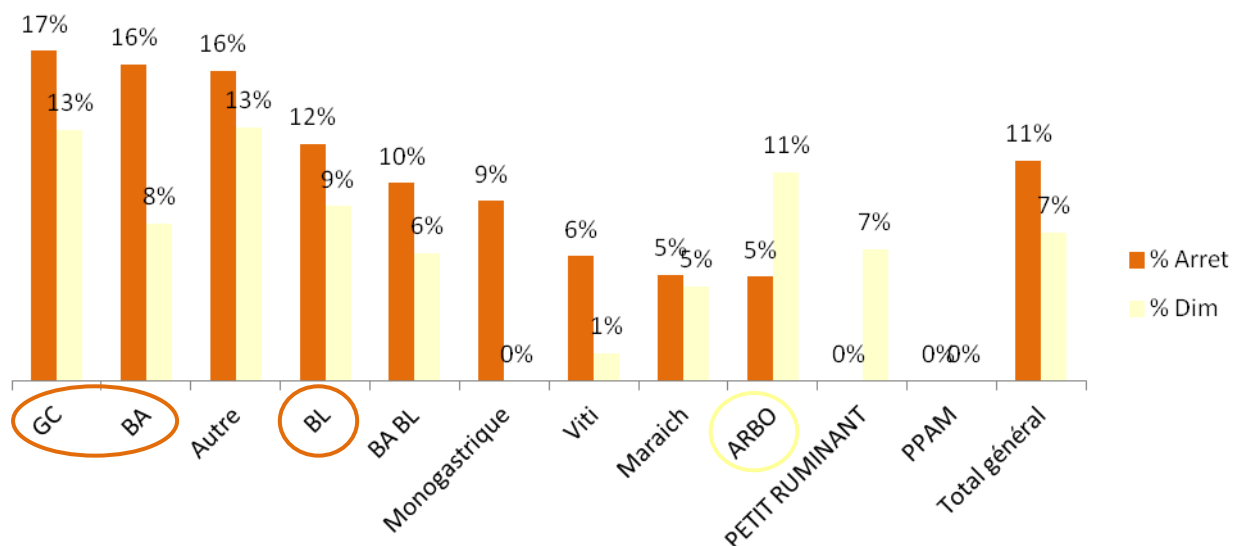
A terme, la **moitié des mixtes prévoit de passer complètement en AB** dans les prochaines années, soit **4500 ha** sur les 10230 ha conduits en non bio dans l'échantillon.

90 % des agriculteurs récemment engagés en bio dans le Grand Est continueront ce mode de production

Globalement, les résultats sont rassurants : seulement 13% réfléchiraient éventuellement à arrêter la production en AB ou diminuer la part de bio sur leur ferme. Cela représente 90 fermes sur une surface en AB de 11 900 ha (17% de l'échantillon) dont 6 400 ha en zone de captage.

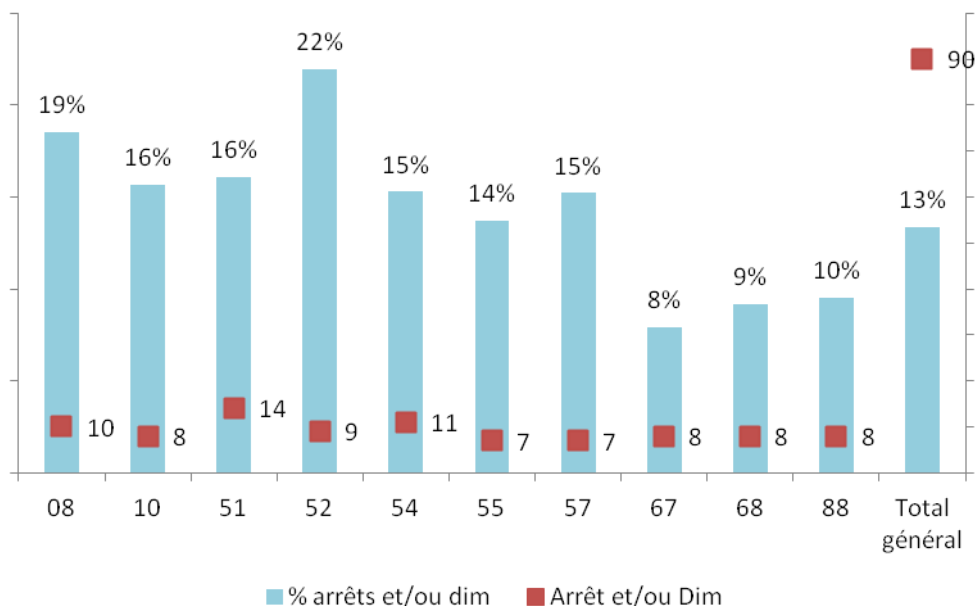


Représentation du pourcentage de fermes par OTEX envisageant d'arrêter ou de diminuer la part de bio sur leur ferme :



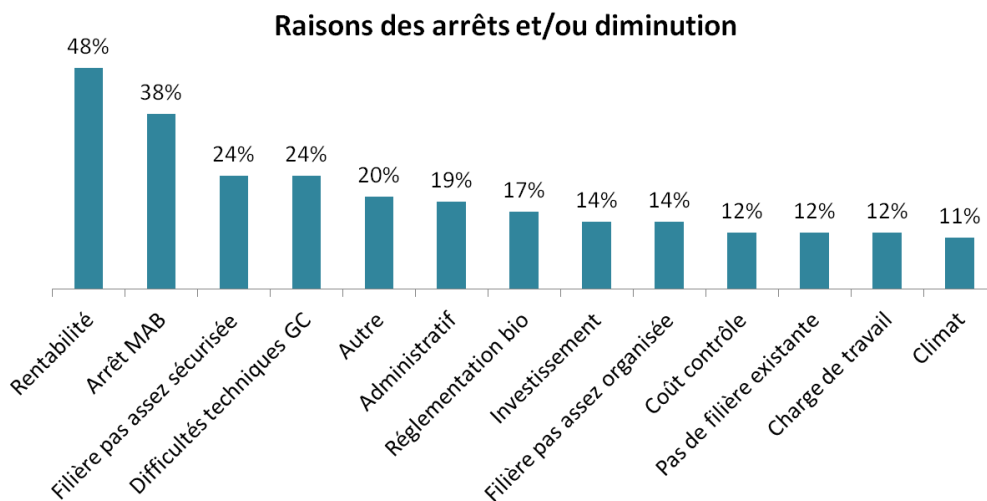
Ils sont proportionnellement plus présents en grandes cultures, bovin allaitant et bovin lait. Les arboriculteurs envisagent peu d'arrêter mais plutôt de diminuer les surfaces engagées en AB.

Représentation du nombre et du pourcentage de fermes par département envisageant d'arrêter et/ou de diminuer la part de bio sur leur ferme :



La **Haute-Marne** est le département où il y aurait le plus d'arrêts ou de diminution proportionnellement aux répondants.

La Marne est le département où il y aurait le plus d'arrêts ou de diminution en valeur absolue.



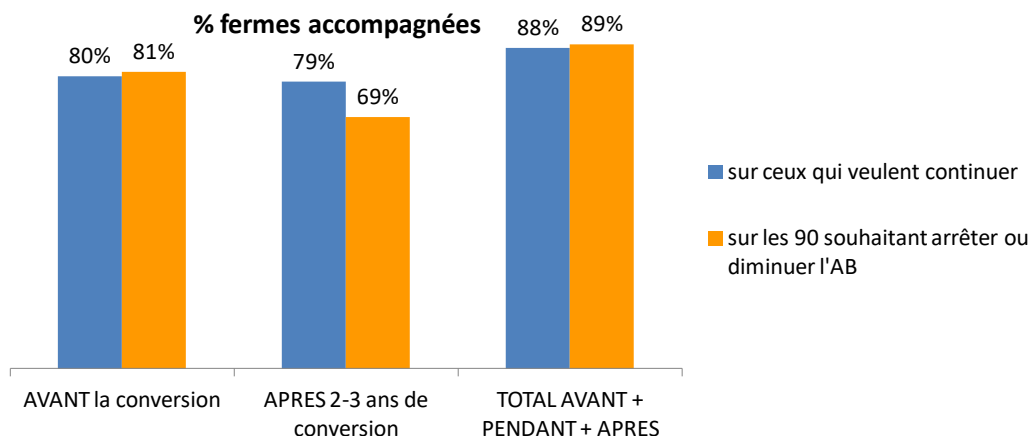
Sur l'ensemble de l'échantillon, le **manque de rentabilité** et **l'arrêt des aides bios** après 5 ans sont les principales raisons avancées.

Pour les maraîchers, le coût du contrôle trop élevé est la raison la plus citée.

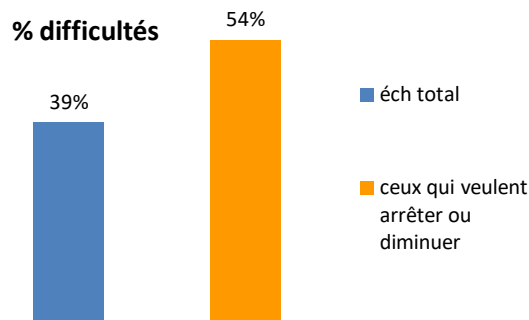
Les éleveurs de petits ruminants, citent le manque de rentabilité mais également l'inexistence ou le manque sur les filières, la réglementation et le manque d'accompagnement.

Zoom sur les fermes qui envisagent d'arrêter l'AB ou de diminuer la part de bio sur leur ferme

Ceux qui veulent arrêter ont bénéficié d'autant d'accompagnement (89%) que ceux qui veulent continuer (88%).

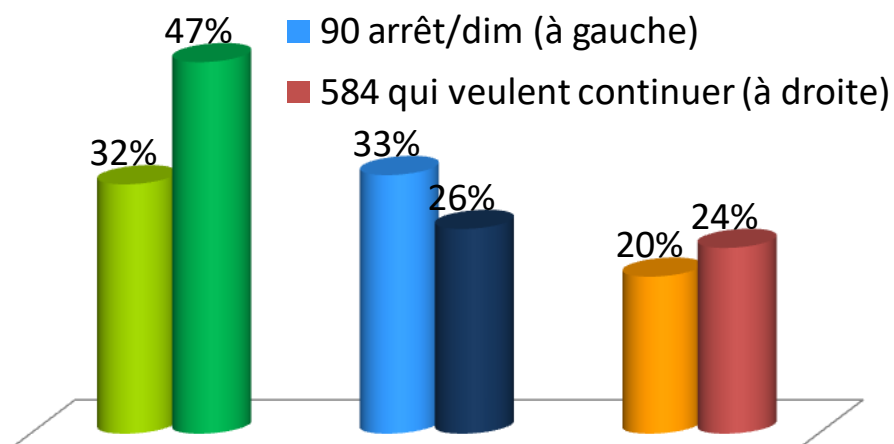


Par contre, il y a plus de difficultés rencontrées dans le groupe de ceux qui envisagent d'arrêter ou de diminuer la part de bio.



Parmi ceux qui souhaitent continuer en AB, ils sont majoritaires à avoir cité la motivation éthique/environnementale et vient en 2^{ème} position la motivation économique. A l'inverse, dans l'échantillon de ceux qui veulent arrêter ou diminuer l'AB, la motivation la plus citée est la motivation économique et ensuite éthique/environnementale.

Ce qui coïncide avec le fait que la raison principale de ne pas maintenir l'AB sur les fermes est le manque de rentabilité.

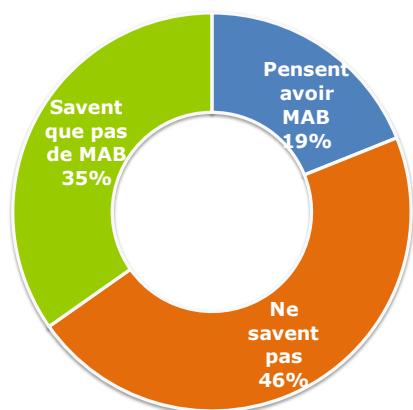


Les aides bios : 5 ou 10 ans ?

La majorité (70%) demande l'aide à la conversion CAB et cela représente 55 400 ha aidés soit 88% des surfaces conduites en bio dans l'échantillon interrogé.

Ceux qui ne la demandent pas sont plutôt des producteurs de PPAM, maraîchers, éleveurs de monogastriques, viticulteurs et apiculteurs. La plupart ne fait pas de déclaration PAC et privilégie la demande du crédit d'impôt CI bio.

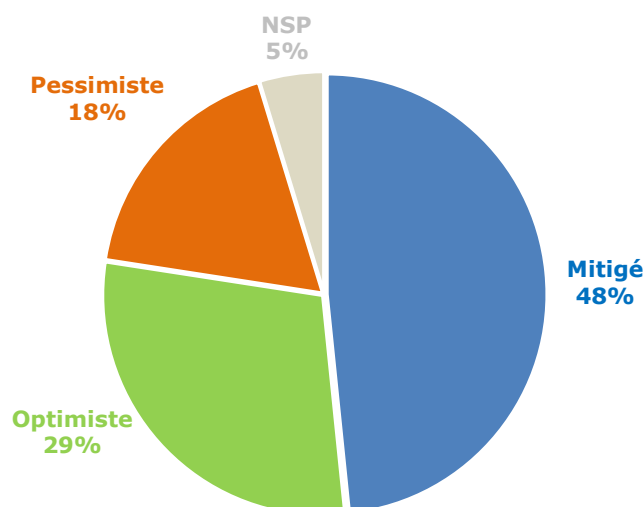
Certains ne demandent ni le CI ni la CAB : les agriculteurs concernés peuvent se renseigner auprès de leurs conseillers pour connaître les critères d'éligibilité. Pour être éligible au CI bio, il faut notamment avoir plus de 40% de son chiffre d'affaire réalisé en AB.



Enfin, concernant l'aide au maintien MAB prévue théoriquement à partir de la 6^{ème} année d'engagement en bio : 19% pensent l'avoir et 46% ne savent pas. Or cette aide n'existe plus en Grand Est donc il est désormais assuré qu'il n'y a plus d'aide bio après 5 ans. D'autres mesures peuvent éventuellement être accessibles (MAEC, CI bio...) selon la situation de chaque ferme.

L'avenir : des craintes qui n'arrêtent pas des projets de développement

Leurs inquiétudes principales sont liées au marché : ils appréhendent une baisse des prix aux producteurs, avec une offre qui dépasserait la demande et la baisse du soutien public (aides). Ainsi, 18% sont pessimistes et 48% sont mitigés vis-à-vis de l'avenir de la bio. Les agriculteurs interrogés se veulent optimistes sur la reprise prochaine de la consommation grâce à la fidélité des consommateurs et la prise de conscience des enjeux environnementaux et de santé par les consommateurs et les agriculteurs. Ils misent également sur la structuration des filières, sur la stabilité des prix en AB et sur les améliorations techniques.



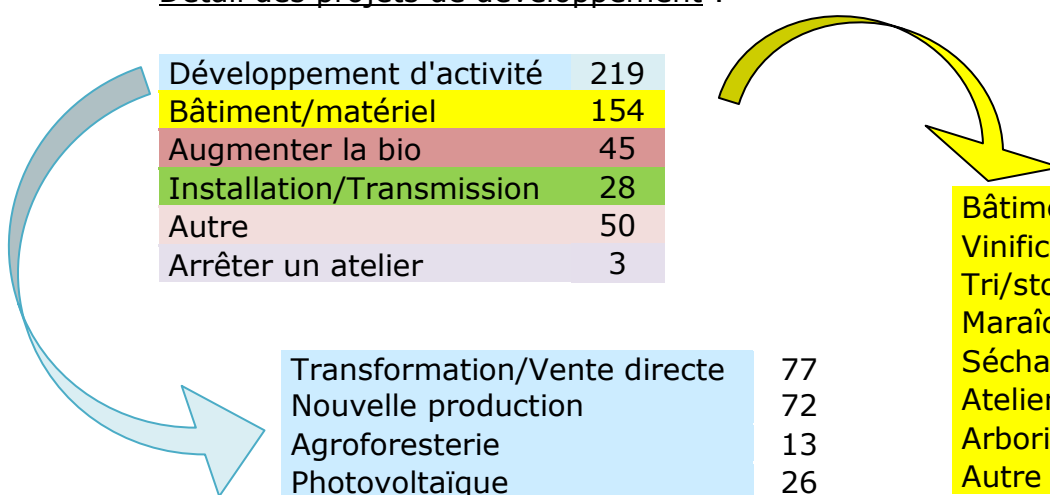
Un élément qui conforte un certain optimisme est le fait que 50% des fermes ont un ou plusieurs projets, essentiellement pour développer une activité (transformation, nouvelle production, agroforesterie, photovoltaïque...). Ils sont également nombreux à envisager d'investir dans du matériel ou du bâtiment, à augmenter la part de bio sur la ferme et à préparer la transmission.

Détail des projets de développement :










Développement d'activité	219
Bâtiment/matériel	154
Augmenter la bio	45
Installation/Transmission	28
Autre	50
Arrêter un atelier	3

Transformation/Vente directe	77
Nouvelle production	72
Agroforesterie	13
Photovoltaïque	26
Magasin vente	8
Tourisme/Accueil péda	20
Méthanisation	3

Bâtiment élevage	34
Vinification	25
Tri/stockage céréales	29
Maraîchage	12
Séchage en grange	9
Atelier transfo	16
Arboriculture	2
Autre bât	27



Synthèse par catégorie de production

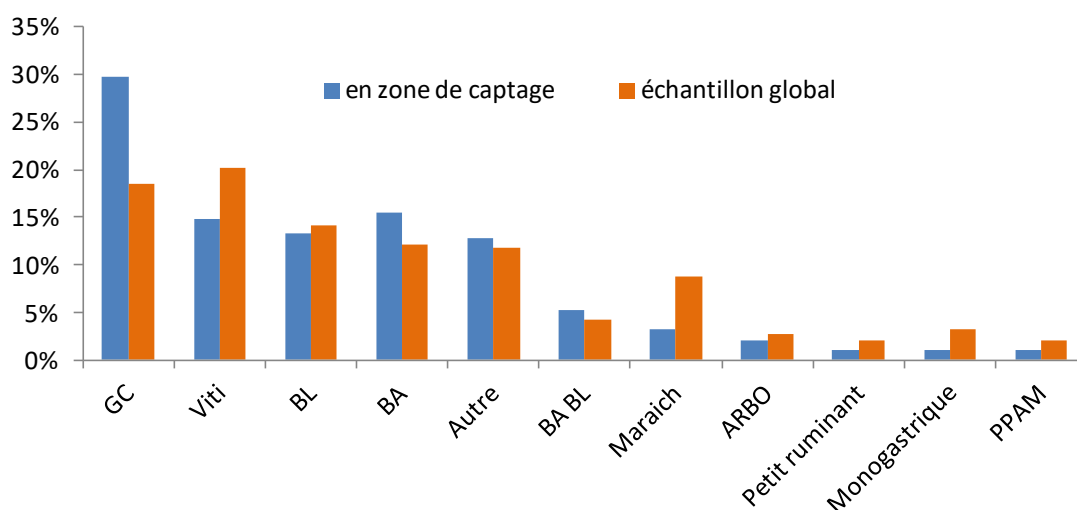
<p>Viticulture 146 fermes</p> 	<p>Une catégorie qui présente des difficultés techniques et de main d'œuvre/surcharge travail mais qui a très peu de problème de commercialisation, qui est optimiste et qui souhaite poursuivre en AB pour 93% d'entre eux</p>
<p>Grandes cultures 134 fermes</p> 	<p>Une catégorie fragilisée par des difficultés techniques, plutôt pessimiste, avec beaucoup de mixité (principalement en Meuse, Alsace, Ardennes, pour des raisons techniques et sécurisation économique) et qui pourrait arrêter ou diminuer pour 18% des fermes de cette catégorie</p>
<p>Bovin lait 103 fermes</p> 	<p>Une catégorie qui se porte plutôt bien (très satisfaite du choix de passage en AB et peu de difficultés) mais des éleveurs inquiets de leur avenir (baisse des prix et inadéquation offre/demande) et qui pourrait arrêter ou diminuer pour 15% des fermes de cette catégorie par manque de rentabilité</p>
<p>Bovin allaitant 88 fermes</p> 	<p>Une catégorie qui a peu de difficultés mais plutôt pessimiste pour l'avenir et qui pourrait arrêter ou diminuer (17% des fermes de cette catégorie) suite à l'arrêt des aides au maintien et des problèmes sur la filière (manque de valorisation sur brouards mais également sur adultes)</p>
<p>Maraichage 64 fermes</p> 	<p>Une catégorie qui se porte bien (très satisfaite du choix de passage en AB, peu de difficultés, très peu de problème de commercialisation), plutôt optimiste et qui souhaite poursuivre en AB pour 93% d'entre eux</p>
<p>Monogastrique 24 fermes</p> 	<p>Une catégorie peu satisfaite du choix de passage en AB, fragilisée par des difficultés techniques et réglementaires, inquiète par la baisse des prix et l'inadéquation offre/demande, avec beaucoup de mixité en porc et volailles de chair liée à un manque de rentabilité mais qui souhaite poursuivre en AB pour 91% d'entre eux</p>
<p>Arboriculture 20 fermes</p> 	<p>Une catégorie qui a des difficultés techniques, qui ne valorise pas tous ses fruits en AB notamment en pommes et en fruits pour la distillation, qui pourrait arrêter ou diminuer (16% des fermes de cette catégorie) mais qui reste optimiste et qui a des projets de développement</p>
<p>PPAM 15 fermes</p> 	<p>Une catégorie qui se porte bien : très satisfaite du choix de passage en AB, peu de difficultés, optimiste et qui souhaite poursuivre en AB pour 100% d'entre eux</p>
<p>Petit ruminant 15 fermes</p> 	<p>Une catégorie qui présente des difficultés diverses (techniques, économiques, réglementaires et commerciale sur les agneaux) mais qui est relativement optimiste et qui souhaite poursuivre en AB pour 93% d'entre eux. Les éleveurs ovins, surtout dans les Vosges, regrettent un manque d'organisation et de rentabilité de la filière agneaux ce qui explique des non conversions et des probables arrêts</p>

Zoom sur les zones de captage

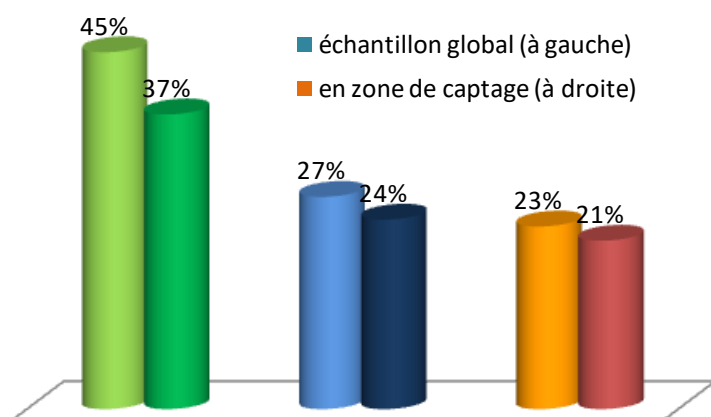
- 188 fermes (27%) sont situées sur une zone de captage
- Elles représentent 28 200 ha de SAU (40% de la SAU de l'échantillon global)
- Dont 24 000 ha conduits en AB (86% = même proportion de mixité que dans l'échantillon global).

Elles sont en moyenne plus grandes que dans le reste de l'échantillon : 150 ha contre 98 ha pour l'échantillon global.

Les fermes céréalières sont plus représentées sur les zones de captage.



Les motivations des agriculteurs en zone de captage sont similaires à celles de l'échantillon global :



sont passés en AB pour des raisons :

éthique/environnementale

économique

leur santé et celles de leurs employés

53 fermes sont partiellement bio sur les surfaces et représentent 28% des fermes en zone de captage et sont en moyenne à 57% de leur surface en AB (équivalent à l'échantillon total). 56% d'entre eux envisagent de passer toute la ferme en AB à terme.

Dans les zones de captage, ils sont plus nombreux à penser avoir la MAB ce qui peut s'expliquer par le fait qu'elle ait été maintenue plus longtemps sur ces zones. Malgré tout, aujourd'hui la MAB n'existe plus sur aucun territoire.

	Hors captage	Captage
Pensent avoir MAB	18%	21%
Ne savent pas	47%	45%
Savent que pas de MAB	35%	34%

Ils sont légèrement moins nombreux à affirmer maintenir la bio sur leur ferme à l'avenir : en effet, **78% souhaitent maintenir l'AB** sur leur ferme, contre 87% dans l'échantillon global. Cela représente **4700 ha** aujourd'hui en AB pour lesquels les agriculteurs envisagent de les remettre en conventionnel.

Le diagnostic de pérennisation : faire le point sur sa situation

Pour les agriculteurs qui le souhaitent, ils peuvent bénéficier d'un accompagnement individuel avec les conseillers des chambres départementales d'agriculture. Il s'agit du diagnostic de pérennisation qui est nouveau et à destination, dans un premier temps, des agriculteurs récemment engagés en bio. Une visite et un échange avec le conseiller positionnent le fonctionnement de l'exploitation sur 6 thématiques : humain, structurel, technique, réglementaire, économique et commercial. Ce diagnostic donne des pistes de mise en œuvre de leviers technico-économiques.

L'analyse de tous les diagnostics complète les résultats de l'enquête, permettant de mieux connaître la situation des agriculteurs en fin de période de conversion. Ces conclusions sont valorisées dans les réflexions avec les filières.

Retrouvez le [descriptif du diagnostic](#) [ici](#)

Retrouvez les [contacts des conseillers](#) en département [ici](#)

Plus d'informations sur cette étude [ici](#)

Cette étude
est réalisée avec le
soutien financier de :

